

FICHE INITIATIVE INNOVANTE (FRANCE) DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

LE RÉSEAU DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE LOCALE (RÉGAL) DU PAYS DE HAUTE-PROVENCES



fiche

septembre 2017



RÉSUMÉ

RÉGAL « Réseau de Gouvernance Alimentaire Locale » est un réseau qui fédère les acteurs d'un territoire (entreprises agricoles et agroalimentaires, établissements scolaires, collectivités, citoyens) avec pour objectif le développement d'une alimentation de proximité et de qualité en restauration scolaire en s'appuyant sur une agriculture durable et locale.

La démarche est fondée sur la recherche de relations équilibrées, constructives et transparentes qui apportent des garanties réciproques entre partenaires en matière de traçabilité, de prix, de méthodes de culture et d'élevages.

RÉGAL se décline en 2 axes:

- l'approvisionnement de la restauration collective en produits de proximité avec la mise en place d'un schéma d'approvisionnement territorialisé
- l'accompagnement des partenaires (producteurs et gestionnaires/chefs de cuisine)

Cette brique « restauration scolaire » au sein de RÉGAL peut constituer la première étape de l'élaboration d'un PAT.

Directeur de publication:



Institut de recherche et débat sur la gouvernance
Institute for Research and Debate on Governance

GouTer (Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires) est un projet de recherche-action de 3 ans (2016-2019), lauréat de l'appel à projet « Systèmes alimentaires innovants » de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Il est piloté par l'International Urban Food Network (IUFN), en partenariat avec l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), le Resource Centers on Urban Agriculture and Food Security Foundation (RUAF Foundation), l'Association des Régions de France (ARF) et l'association de Recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales (RESOLIS).

Ce projet s'opérationnalise en partenariat avec 5 territoires pilotes en France : la Région Centre-Val de Loire, la Métropole de Bordeaux, la Ville de Lyon, le Pays des Châteaux et le Pays Loire Nature Touraine.

Le projet GouTer part du constat que l'orchestration d'une transition vers un système alimentaire durable, requiert une nouvelle forme de pilotage des initiatives et politiques alimentaires, qui fait aujourd'hui défaut. Il vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de gouvernance alimentaire, afin de faciliter le déploiement des projets alimentaires (PAT) et systèmes alimentaires (SAT) territorialisés, promus aux niveaux étatique et régional, à travers :

- une **sensibilisation** des acteurs territoriaux à la notion de gouvernance alimentaire territoriale à travers la réalisation d'un état des lieux des pratiques innovantes en la matière en France et à l'international ;

- une **co-construction et expérimentation** de nouveaux mécanismes de gouvernance alimentaire locale adapté à chaque territoire pilote ;

- **l'élaboration d'outils méthodologiques** facilitant la mise en œuvre de dispositifs de gouvernance alimentaire territoriale.

Le programme de travail s'organise en trois phases principales :

- Phase 1 - Caractérisation des enjeux et analyse d'expériences existantes de gouvernance alimentaire innovantes

- Phase 2 - Préfiguration d'un dispositif opérationnel de gouvernance alimentaire territoriale

- Phase 3 - Capitalisation et valorisation opérationnelle du projet.



CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'INITIATIVE

Le projet RégAL a été initié en mai 2009 par les élus du Pays de Haute Provence suite à une réflexion sur l'approvisionnement en produits de proximité en restauration collective.

C'est un projet descendant, issu d'une volonté politique, dont l'enjeu est de rapprocher l'offre et la demande en favorisant la collaboration et la co-construction, notamment via un processus de concertation entre les acteurs opérationnels (agriculteurs, transformateurs, chefs de cuisine et gestionnaires d'établissements scolaires, responsables d'entreprises de restauration collective, convives...).

La démarche, qui se veut progressive, a débuté avec la mise en place de marchés « test » afin de favoriser un apprentissage commun, autoriser le droit à l'erreur, avant de changer d'échelle.

DESCRIPTION COMPLÈTE DE L'INITIATIVE

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- Le Pays de Haute-Provence - initiateur et animateur de la démarche

- Création d'un poste dédié au développement et à l'animation du projet RégAL

- Le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence - partenaire financier

- Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur - partenaire financier

- juillet 2012: les 3 acteurs s'associent via l'établissement d'une convention de partenariat
Objectif = mutualiser les moyens de l'action publique

- Les producteurs = une trentaine d'entreprises agricoles et de transformation mobilisée sur l'ensemble des filières via des partenariats territoriaux

A noter: ce sont des acteurs ayant des circuits courts existants et habitués à un marché sous contraintes (grande distribution)

- Les établissements scolaires = 8 lycées - 12 collèges - 30 écoles primaires

- Chefs de cuisine - directeurs d'établissement - enseignants

- Des territoires partenaires: Pays A3V - Pays Dignois

- partage des compétences et mutualisation des outils développés

- Partenaires techniques: Chambre d'agriculture - le Pôle d'Initiative Locale d'Economie Solidaire (PILES)



ACTIVITÉS MENÉES ET MESURES ADOPTÉES (RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ, INSTAURATION D'UN DIALOGUE PLURI-ACTEURS, ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS,...)

- Identifier l'espace géographique cohérent d'un point de vue logistique = vallée de la Durance - travail avec la Chambre d'agriculture et les CIVAM
 - un territoire de projet plus étendu que les limites administratives du territoire porteur
- Identifier l'offre agricole en capacité de répondre au marché de la restauration collective
- Rencontrer les écoles, collèges et lycées susceptibles d'entrer dans la démarche
 - travail de médiation du Pays entre l'offre existante et la restauration scolaire - Objectif de co-construction
- Accompagnement des acteurs via des modules de formation: marchés publics, réglementation sanitaire et commerciale...
 - Objectif = autonomisation des acteurs
- Elaboration d'outils de communication et de projets pédagogiques au sein d'établissements scolaires
 - Travail sur le gaspillage alimentaire
- Travail de structuration de filière d'intérêt économique local avec un comité d'éleveurs
- Mise en place d'instances de concertation sur le territoire, animées par le PILES empruntant des formats et outils de l'ESS : débat mouvant, forum ouvert, world café, porteurs de parole...
 - Créer des espaces de dialogue/rencontre : faire connaître RÉGAL, avoir un retour extérieur, élargir le questionnement, faire remonter des propositions
 - Actions à mener = restitution auprès des participants aux instances de concertation et présentation aux élus du livre blanc
- Elaboration d'une charte RÉGAL = formaliser les valeurs, l'éthique du projet et les engagements pris par les acteurs

RÉSULTATS ET IMPACTS

Sur les politiques alimentaires (nouvelles orientations/stratégie, nouvelles mesures,...)

- Le Conseil régional PACA s'appuie sur le dispositif RÉGAL et l'émergence de nouveaux outils/projets (création de plateformes d'approvisionnement) pour mettre en place sa politique en matière de développement des circuits courts.
- Accompagnement à la structuration de filière locale (notamment l'élevage)
- Evolution/adaptation dans les pratiques de passation de marché public
 - Département: marché public pour l'achat de caisses plastiques mises à disposition = revoir le conditionnement pour baisser les prix / marché public pour l'achat de bêtes sur pieds puis prestation de service avec un abattoir local

Sur la territorialisation du système alimentaire

- 2 pays se sont joints à la démarche RÉGAL
- Ce sont 11 000 1/2 pensionnaires touchés par le projet RÉGAL

PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET RÉSISTANCES

Au niveau du cadre institutionnel et politique (territorial, national)

- Les contraintes liées au code des marchés publics
 - enjeu de formation des producteurs
- La législation nationale : la loi NOTRe a pour conséquence la disparition des Pays
 - enjeu du portage de l'animation de RÉGAL (transfert du poste)
- La dépendance de certains acteurs au financement public: le PILES n'existe plus du fait de la suppression de la subvention régionale

Au niveau des principales parties prenantes et de leurs relations

- Contrainte du coût matière = trouver le juste équilibre entre la rentabilité du producteur et l'acceptabilité économique pour le prescripteur
- Difficile mobilisation des citoyens lors des instances de concertation (en dehors des convaincus) - Démarche très chronophage
 - enjeu de réflexion sur les modalités de mobilisation

FACTEURS FAVORABLES

Au niveau du cadre institutionnel et politique (territorial, national)

- Volonté politique

A noter: le changement de majorité au sein du Conseil régional PACA n'a pas eu d'incidence négative sur la dynamique RÉGAL et la collaboration avec le Conseil départemental, au contraire

Au niveau des principales parties prenantes et de leurs relations

- La concertation entre professionnels (producteurs et chefs de cuisine) a permis un partage, une prise de conscience et un dépassement des contraintes propres à chaque acteur

- création de relations professionnelles respectueuses, voire d'amitié

Autres

Le sourcing en amont des producteurs a permis d'éviter les marchés infructueux

ENSEIGNEMENTS/RECOMMANDATIONS

La démarche engagée à travers RÉGAL demande : du temps, de la progressivité et une capacité de remise en question

RÉFÉRENCES ET CONTACTS

http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/REGAL_V_cle0215a6.pdf

http://www.paysdehauteprovence.com/Reseau_de_Gouvernance_Alimentaire_Locale.html

<http://keskonmange04.fr/la-démarche-régal>

<http://latelierdescollines.org/le-pays-de-haute-provence-parle-de-latelier-des-collines/>

Contact:

Albert Alamedine - Pays de Haute Provence alameldine@paysdehauteprovence.com / 04 92 75 23 96

Thomas Galetti - Conseil départemental des Alpes de Haute Provence t.galetti@cg04.fr / 04 92 30 05 41

fiche

septembre 2017
